

M A I R I E D E



DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 8 SEPTEMBRE 2011

Compte-rendu affiché le : 9 septembre 2011

Date de transmission en Sous-Préfecture : 20 septembre 2011

N° 11-08-03

Date de la convocation du Conseil Municipal : 2 septembre 2011

OBJET :

Rapport annuel 2010 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 29

Secrétaire de séance : Julien GOUTAGNY

Membres présents à la séance : Jean Yves CHARBONNIER – Georges ROCHETTE – Gérard ESCALES - Muriel ORIOL – Gérard RIBOT – Marie-Claude LYONNET – Henri COMBE – Georgette DECULTIEUX – Laurent SAFANJON – Jean-Paul GERENTES – Robert VIAELLE – Jacqueline ROLLAND – Odile CLAVIERES – Joëlle VILLEMAGNE – Marie-Claire SAMOUILLET – Catherine MAREY – Philippe DENIS – Johanne FOURNIER GERIN – Julien GOUTAGNY – Geneviève NIGAY - Frédéric PAILLAS – Thérèse BELGHITI – Alain RENAUDIER – Mireille PAULET.

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :

Ennemonde MURGUE à Joëlle VILLEMAGNE – Claudette FAU à Muriel ORIOL – François BOUCHUT à Philippe DENIS – Sophie DURY à Mireille PAULET – Christian BECUWE à Geneviève NIGAY.



Place de la Devise - 42330 SAINT-GALMIER (Loire)
Tél. 04 77 52 74 00 - Fax. 04 77 52 50 46 - contact@mairie-saint-galmier.fr - www.saint-galmier.fr

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Sous-Préfecture de Montbrison
le	20/09/2011
Accusé réception le	20/09/2011
Numéro de l'acte	11-08-03

OBJET DE LA DELIBERATION :

RAPPORT ANNUEL 2010 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC
D'ELIMINATION DES DECHETS.

Monsieur le Maire rappelle que la commune a délégué sa compétence à la Communauté de Communes du Pays de Saint-Galmier pour le service public d'élimination des déchets. Conformément au décret n° 2000-404 du 11 mai 2000, la Communauté de Communes du Pays de Saint-Galmier a adressé le rapport annuel relatif à l'exercice 2010 en vue de sa présentation au Conseil Municipal et de sa mise à disposition du public. Il donne connaissance à l'assemblée des indicateurs techniques et financiers contenus dans ce rapport.

Le Conseil Municipal prend acte de la présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets, année 2010, et après en avoir délibéré, charge M. Le Maire d'en assurer la mise à disposition auprès du public par son dépôt à l'accueil de la mairie.

Ont signé au registre tous les membres présents.

*Certifié exécutoire par le Maire,
compte tenu de la réception en
Sous-Préfecture le
et de la publication en Mairie
le*

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE
A ST-GALMIER, le 19 SEPTEMBRE 2011.

LE MAIRE,
Jean Yves CHARBONNIER



Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Sous-Préfecture de Montbrison
le	20/09/2011
Accusé réception le	20/09/2011
Numéro de l'acte	11-08-03